

ASSOCIATION SPORTIVE DU GOLF DU VAL D'AMOUR SAISON 2021. EQUIPES.

CR réunion du 20 février 2021 au Club House.

Présents : Armel DUHIN, Florence MAUPOIL, Antoni DUHIN, Olivier DUPERRAY, Jean-Luc LEBLANC, Jean-Jacques BERTO, Jean-Michel PUTOD,
Capitaines : Caroline GENY, Frédéric DOUSSE, Daniel LECOMTE, Hervé PINSELLO.

Le Président a repris l'essentiel des points de la feuille de route établie par le Comité en date du 6 Février à l'exception du rappel concernant l'utilisation d'extranet. Heures de cours : la répartition des heures d'entraînement a été faite entre les différents capitaines.

Il a été demandé aux capitaines de bien vouloir transmettre les résultats et un maximum d'informations avec photographies lors des sorties, afin de donner au Comité beaucoup plus de visibilité sur les activités des équipes et aussi alimenter le site internet.

Concernant les échanges de mails et des courriers dans le cadre des capitansats mettre systématiquement en copie le Président et le Président de la Commission Sportive afin qu'ils soient informés.

Le budget alloué cette année, compte tenu des perspectives est de 1.000 € par année civile avec deux engagements. Cette décision pourra évoluer dans un sens comme dans l'autre selon le contexte financier de l'Association, pour l'instant ce point n'est pas discutable. Il est rappelé que le budget alloué pour les équipes représente un peu plus de 25% du budget global de l'AS, soit 30 personnes sur 230 environ.

Les capitaines ont expliqué les critères de sélection des membres de leur équipe : handicap, volonté de participer à une équipe, disponibilité etc.

Déplacements : il semblerait que pour certaines sorties l'utilisation de minibus soit remplacé par le prêt de véhicules d'un de nos sponsors, qui envisagerait également de participer à l'équipement vestimentaire. [NB : Il appartient à l'ASGVA de gérer cela en collaboration avec le ou les capitaines, d'autant plus si ce partenaire est un sponsor. Par extension : l'AS doit établir des conventions et qu'elle veille (par exemple dans l'hypothèse d'utilisation de véhicules de prêt pour les déplacements d'équipes) ou commence et ou s'arrête la responsabilité juridique en cas de sinistre. A ce titre il conviendra d'étudier les garanties de notre responsabilité civile pour l'ensemble de nos activités.

Les autres points évoqués figurent dans la feuille de route ci-après.

Rappel pour mémoire :

Feuille de route établie lors de la réunion du Comité en date du 6 février 2021.

- **Présentation par les Capitaines en début de saison : du contrat d'objectifs, d'un calendrier budgétisé des sorties, de la liste exhaustive des membres des différentes équipes (et en cours d'année Informer si nouvelles recrues ou départs). Ces points seront présentés par les Capitaines à la Commission sportive qui présentera pour validation de tout ou partie au comité.**
- **Que les membres des équipes soient à jour de cotisation AS, licence et abonné(e)s au Club.**
- **Durant l'année, obligation de participer à 3 compétitions sponsorisées organisées par l'AS et que les équipes représentent sportivement le Club au Championnat du Jura organisé par le CDG39.**
- **Que les heures d'entraînement fassent l'objet d'une juste répartition.**

- Après chaque compétition d'équipe : liste des participants, résultats et photo fournis au plus tard sept jours après la compétition, pour la commission sportive et pour alimenter le site.
- Pour tout ce qui est échange de courriers, mails etc. qui engagent l'association et l'équipe, copie systématique de ces échanges au Président de l'AS ainsi qu'au responsable de la Commission sportive.
- En fin de saison présenter un bilan sous forme de débriefing au Comité ou à la commission sportive et validé par le bureau.
- Réservation des Minibus : le GD ne validera que celles effectuées par le Pdt et/ou le VP. Les Capitaines devront indiquer qui vient prendre le véhicule, qui vient le restituer, qui seront les conducteurs, et les personnes présentes lors du trajet de la compétition (membres ASGVA obligatoirement).
- Le Comité a validé une sortie par équipe cette année. Participation financière de l'AS de 75€ si nuitée jusqu'à concurrence de 1.000€ par sortie. Et deux engagements. Sans nuitée 15€ pour le déjeuner.
- RAPPEL : L'utilisation d'Extranet et les données doivent être uniquement utilisées pour la gestion des équipes et ne doivent concerner que les membres de ces dernières.